

RÉDUCTION DE SERVICES DANS LES URGENCES DE FORESTVILLE ET DE PORT-CARTIER (MISE À JOUR)

Baie-Comeau, le 21 décembre 2022 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avise la population que certaines réductions de services seront en vigueur aux urgences de Port-Cartier et de Forestville, au cours de la période des Fêtes, en raison des effectifs médicaux réduits.

Urgence de Port-Cartier

Seuls les cas urgents (priorités P1 à P3) pourront être vus par le médecin du lundi 26 décembre à 8 h au mardi 27 décembre à 17 h, puis selon l'horaire en vigueur depuis le 25 juillet dernier (20 h à 8 h).

En effet, les personnes qui se présentent à l'urgence entre 20 h et 8 h pour un problème de santé non urgent (priorités 4 et 5) ne sont pas évaluées par le médecin, et ce, 7 jours sur 7. Les services sont toutefois maintenus en tout temps pour les problèmes de santé urgents. Un médecin est disponible pour prendre en charge les cas urgents. Il est aussi possible de composer le 911 dans l'éventualité où un transport par ambulance est nécessaire.

Urgence de Forestville

En l'absence de médecin, les services de l'urgence de Forestville seront réduits lors des journées suivantes :

- du dimanche 25 décembre à 8 h au lundi 26 décembre à 8 h;
- du mercredi 28 décembre à 20 h au jeudi 29 décembre à 8 h;
- du dimanche 1^{er} janvier à 8 h au lundi 2 janvier à 8 h;
- du lundi 2 janvier à 20 h au mardi 3 janvier à 8 h.

Durant cette période, la population qui aurait besoin de consulter un médecin, devra se rendre à l'urgence la plus près de son domicile, soit à Baie-Comeau ou à Les Escoumins.

Les personnes qui se présenteront à l'urgence de Forestville pourront recevoir des soins de santé de base offerts par des infirmières, soit :

- Évaluation de l'état de santé et orientation de l'utilisateur;
- Soins pour des problèmes de santé mineurs.

Les services ambulanciers ont été ajustés en conséquence afin de répondre aux urgences.

Options pour un problème de santé non urgent

Voici les options possibles si vous avez un problème de santé non urgent :

- Info-Santé/Info-Social 811 : Évaluation téléphonique par une infirmière ou un travailleur social pour obtenir des conseils ou vous diriger vers le service le plus approprié pour répondre à votre besoin.
- Prendre un rendez-vous avec son médecin de famille.
- Guichet d'accès à la première ligne : Pour la clientèle sans médecin de famille, appelez au 1 844 962-4263, option 2.

Le CISSS remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Adjoint à la PDG – relations médias, communications et affaires corporatives (intérim)
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268